

COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse: Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Malgré la décision de la cour d'appel de Bourges, la lutte contre le racisme continuera

En juin 2013, la *CGT Educ'action 36* a reçu deux mails à caractère raciste. Dans le premier, l'auteur concluait à *"l'infériorité des populations africaines"*, le deuxième qualifiait les gens du voyage de *"parasites et de voleurs"*.

La CGT Educ'action 36 a porté plainte. L'auteur des mails, qui a reconnu les faits, a été condamné pour "provocation non publique à la discrimination en raison de l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la religion".

En appel, le syndicat a été débouté car l'enquête de police a duré plus de trois mois, entraînant une prescription des faits.

Sur le fond, rien ne change donc, ces propos racistes restent inacceptables. On ne peut que regretter que les enquêteurs n'aient pas eu la possibilité de mener une enquête dans les délais. L'État ne s'est pas donné les moyens dans cette lutte contre le racisme.

La CGT Educ'action continuera sans relâche son combat contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

Montreuil, le 17 décembre 2014

1 sur 1 17/12/2014 10:40